

5e vague COVID-19 :

Face à l'évolution de la situation épidémique, le CHU de Montpellier déclenche son plan blanc



Service Communication
presse@chu-montpellier.fr
04 67 33 91 83



CHU de Montpellier



Mardi 7 décembre 2021



<http://www.chu-montpellier.fr/fr/>

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire qui se dégrade rapidement du fait de toutes les pathologies hivernales, le CHU de Montpellier a activé le niveau 2 de son plan blanc ce mardi 7 décembre. L'établissement poursuit l'adaptation de son organisation pour faire face à l'afflux de patients et concilier l'accueil de patients atteints de COVID-19 et tous ceux atteints d'autres pathologies. Il appelle la population à adopter les bons réflexes pour un juste recours aux urgences hospitalières et à poursuivre l'application des gestes barrières.

Point de situation Coronavirus au 7 décembre

La situation sanitaire évolue de façon défavorable. Ainsi, au 7 décembre, 63 patients atteints de COVID-19 sont hospitalisés au CHU de Montpellier dont 23 dans des services de soins critiques. En parallèle, le niveau de d'activité hors COVID est exceptionnellement élevé, tant pour les urgences adultes que pour les urgences pédiatriques.

Ces deux facteurs mettent en forte tension les capacités d'hospitalisation du CHU de Montpellier, en particulier pour les patients nécessitant une prise en charge en soins critiques.

Juste recours aux services d'urgences du CHU

L'activité des services d'urgences est en forte progression depuis plusieurs semaines mettant en tension les capacités d'accueil des patients dans ces services malgré des équipes particulièrement mobilisées.

Dans ce contexte, le CHU appelle la population à adopter les bons réflexes pour un juste recours à ces services d'urgence :

- Privilégier la consultation de son médecin traitant en journée et le recours aux maisons médicales de garde ;
- N'appeler le SAMU qu'en cas de nécessité ;
- Se présenter aux urgences sans y avoir été adressé par un médecin ou par le SAMU Centre 15 doit être exceptionnel, et ne se justifie qu'en cas de nécessité avérée.

Limitation partielle des activités programmées

Ainsi, la cellule de crise de l'établissement a pris la décision de poursuivre une politique de limitation de l'activité programmée qui vise un double objectif :

- Libérer du personnel soignant afin de pouvoir renforcer nos capacités d'hospitalisation, en particulier en soins critiques ;

- Disposer d'un capacitaire d'hospitalisation suffisant dans les services de spécialités pour accueillir les patients non programmés entrés via le service des urgences.

Cette organisation est susceptible d'être réévaluée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire.

Les patients dont l'hospitalisation est reportée seront contactés directement par le secrétariat médical du service concerné. Dans le cas où les patients ne seront pas recontactés, cela signifie que leur prise en charge au CHU de Montpellier est maintenue.

Il n'est pas nécessaire que les patients prennent contact avec le CHU de Montpellier pour vérifier leur maintien ou l'annulation de leur hospitalisation.

Le CHU de Montpellier tient à rassurer les patients qui lui font confiance et garde la volonté forte de maintenir toutes les activités urgentes de recours assurées par l'établissement.

Limitation de l'accès au CHU

Compte tenu de la situation épidémique, le CHU a décidé de limiter l'accès au CHU aux seuls patients.

Ainsi, les accompagnants sont interdits dans les secteurs de consultations sauf pour les mineurs et les personnes dépendantes.

Pour les patients hospitalisés, les visites sont interdites sauf accord express de l'équipe médicale pour les situations particulières et les secteurs spécifiques (1 parent en pédiatrie, soins palliatifs, soins critiques).

Vaccination & Gestes Barrières : Tous mobilisés !

Dans ce contexte, la cellule de crise du CHU de Montpellier appelle la population à continuer à se faire vacciner contre la COVID-19 et contre la grippe saisonnière pour les personnes éligibles et à respecter les gestes barrières, en tout lieu et à tout moment, afin de prévenir la propagation de l'épidémie.

Thomas Le Ludec, Directeur Général, et le Pr. Patrice Taourel, Président de la Commission Médicale d'Établissement, tiennent à saluer l'engagement sans faille dont font preuve l'ensemble des hospitaliers au service de la population.

Contact Presse

CHU Montpellier

presse@chu-montpellier.fr

Tél. : 06 71 60 72 62 - 06 65 84 98 01

www.chu-montpellier.fr